

FICHE SIGNALÉTIQUE

Laser+[®] (Téréphtalate de polyéthylène)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:

Laser+[®] (téréphtalate de polyéthylène)

Comprend des produits amorphes et autres produits de résine.

USAGE RECOMMANDÉ ET RESTRICTIONS D'UTILISATION:

Polymère pour l'industrie du plastique. Voir le « bulletin médical no 1 », à la fin de la fiche signalétique, concernant les restrictions d'utilisation.

FABRIQUANT/FOURNISSEUR:

Alpek Polyester USA, LLC
7621 Little Ave., Suite 500
Charlotte, NC 28226, États-Unis
www.AlpekPolyester.com

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

Information sur le produit:

+1-800-227-6335

Transport d'urgence:

CHEMTREC

+1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

CLASSIFICATION DES RISQUES DE L'OSHA:

POUSSIÈRE COMBUSTIBLE – AVERTISSEMENT! POURRAIT FORMER DES CONCENTRATIONS DE
POUSSIÈRE COMBUSTIBLE DANS L'AIR.

RISQUES NON CLASSÉS AILLEURS:

- AVERTISSEMENT! LE PRODUIT FONDU PEUT CAUSER DES BRÛLURES THERMIQUES. Le polymère fondu adhère à la peau et peut causer des brûlures sévères.
- Le contact des yeux avec des particules de polymère peut causer une irritation mécanique s'accompagnant d'inconfort, de larmes ou d'un embrouillement de la vision.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSANTS:

Produit	Numéro CAS	%
Téréphtalate de polyéthylène	24938-04-3 / 25038-59-9	> 99
Additifs résiduels, modificateurs, colorants/impuretés	–	< 1

4. PREMIERS SOINS

DESCRIPTION DES MESURES NÉCESSAIRES:

INHALATION: Aucune intervention particulière n'est indiquée, puisque le composé n'est pas susceptible de présenter un danger par inhalation. Toutefois, si exposé aux gaz, vapeurs ou fumées produites par la surchauffe ou la combustion, amener à l'air frais. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En cas de respiration difficile, donner de l'oxygène. Si nécessaire, appeler un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU: Le composé n'est pas susceptible de présenter un danger par contact avec la peau, mais il est recommandé de nettoyer la peau après l'usage. Si le produit fondu se dépose sur la peau, refroidir rapidement avec de l'eau froide. Ne pas tenter d'enlever le produit de la peau. Obtenir des soins médicaux pour brûlure thermique.

CONTACT AVEC LES YEUX: En cas de contact, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si un contact avec le produit fondu survient, demander immédiatement une attention médicale. Si un contact avec le produit non fondu survient, consulter un médecin.

INGESTION: L'ingestion n'est pas une forme d'exposition attendue lors d'une utilisation normale du produit. Si ingéré, consulter un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, AIGÜES ET DIFFÉRÉS:

Le contact avec le produit fondu peut causer des brûlures sévères à la peau ou aux yeux.

RECOMMANDATION DE SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

Contact avec le produit fondu. Traiter les brûlures comme des brûlures thermiques. Le produit se détachera tout au long de la guérison; par conséquent, le retrait immédiat de la peau n'est pas nécessaire.

5. MESURES DE COMBAT D'INCENDIE

AGENT EXTINCTEUR CONVENABLE:

Eau, mousse, dioxyde de carbone (CO₂) ou poudre extinctrice.

RISQUES PARTICULIERS ASSOCIÉS AU PRODUIT CHIMIQUE:

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX: Dioxyde de carbone et monoxyde de carbone.

PRÉCAUTIONS ET ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX POUR LES POMPIERS:

Garder le personnel à distance et en amont de l'incendie. Porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un équipement protecteur complet.

6. MESURES CONTRE LES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES/ÉQUIPEMENT DE PROTECTION/PROCÉDURES D'URGENCE:

L'intérieur des masses fondues peut demeurer chaud pendant un certain temps, en raison de la faible conductivité thermique du polymère. Manipuler ou disposer des masses fondues avec précaution.

Réviser la Section 5. MESURES DE COMBAT D'INCENDIE et Section 7. PRÉCAUTIONS POUR UNE MANIPULATION SÉCURITAIRE avant de procéder au nettoyage.

Utiliser un équipement de protection individuelle pendant le nettoyage. Un équipement de protection thermique devrait être utilisé lors de la manutention du produit fondu (voir la Section 8. pour plus de détails).

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE:

Balayer et récupérer, ou mélanger le produit avec une substance absorbante humide et pelleter dans un contenant pour résidus chimiques convenable.

Ne pas laisser les dépôts de poussière s'accumuler sur les surfaces, puisque ceux-ci peuvent former un mélange explosif s'ils sont libérés dans l'atmosphère en concentration suffisante. Éviter la dispersion de poussières dans l'air (p. ex. : en nettoyant les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Des outils ne produisant pas d'étincelles devraient être utilisés.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS POUR UNE MANIPULATION SÉCURITAIRE:

- Ne pas respirer les gaz, vapeurs ou fumées qui pourraient être émis pendant la transformation. La prudence et un équipement de protection individuel (EPI) thermique pour les yeux, la figure et le corps sont de mise en cas de manipulation du produit chaud ou fondu. Le contact avec le produit fondu peut causer des brûlures, par conséquent le contact sans protection avec le produit fondu doit être évité.
- Garder les pastilles déversées à l'écart des allées piétonnes afin de minimiser les risques de glissement. Ne pas marcher sur les pastilles déversées.
- Éviter la génération de poussières et éviter les accumulations de poussières afin de minimiser les risques d'explosion. Les opérations physiques, comme le meulage, peuvent créer de la poussière et un risque potentiel d'explosion de poussière. Sous ces conditions, suivre les codes et les normes de la National Fire Protection Association (NFPA) pour la manipulation de poussières combustibles.

CONDITIONS POUR UN ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS:

Garder le contenant fermé. Incompatible ou peut réagir avec les oxydants forts.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION:

Téréphtalate de polyéthylène		Particules non spécifiées par ailleurs	Particules non réglementées par ailleurs (PNOR)
PEL (OSHA) :	Non établie	–	Taux global d'empoussiérage 15 mg/m ³ Fraction respirable 5 mg/m ³
VLE (ACGIH) :	Non établie	Particules respirables 3 mg/m ³ Particules inhalables 10 mg/m ³	–

*Toutes les limites d'exposition présentées sont des limites pour 8 heures sous forme de moyennes pondérées dans le temps (MPT).

MESURES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS:

- Utiliser la ventilation locale pour contrôler les gaz, les vapeurs et les fumées produits par le traitement à la chaleur.
- Utiliser des mesures de contrôle de la statique. Les charges statiques peuvent s'accumuler et enflammer l'air chargé de poussière ou de solvant. Concevoir des mesures de précaution pour les procédés qui peuvent créer de la poussière, comme les systèmes de transport par aspiration pneumatique, le meulage et les autres opérations physiques. Il y a un risque potentiel d'explosion de poussière.
- S'assurer que les systèmes de manipulation de la poussière (comme les conduits d'évacuation, collecteurs de poussière, cuves et équipements de traitement) sont conçus de manière à prévenir la libération de poussière dans l'aire de travail (c.-à-d., qu'il n'y ait pas de fuite de cet équipement).

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLES/ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:

PROTECTION OCULAIRE/FACIALE: Porter des lunettes de protection englobe-tout lorsqu'il existe une possibilité de contact des particules en suspension dans l'air avec les yeux ou le visage. Porter un écran facial lors du travail avec le produit fondu.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un appareil de protection respiratoire n'est pas nécessaire pour l'usage normal. Là où l'on s'attend à ce que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition, un appareil de protection respiratoire approuvé par la NIOSH devrait être utilisé et choisi en fonction de la forme et

Alpek Polyester USA, LLC
Fiche signalétique

de la concentration des contaminants dans l'air et conformément à la Norme de protection respiratoire de l'OSHA (29 CFR 1910.134).

VÊTEMENTS DE PROTECTION: S'il y a un risque de contact avec le produit chaud/fondu, porter des vêtements et chaussures étanches résistants à la chaleur. Des vêtements de protection spéciaux ne sont pas requis pour l'usage normal. L'usage de gants est recommandé en tant que bonne pratique industrielle.

INSTALLATIONS DE DÉCONTAMINATION RECOMMANDÉES: Douche oculaire, installation de lavage.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Polymère solide, incolore à blanc grisâtre	Limites d'inflammabilité (supérieure/inférieure) :	Aucune donnée disponible
Odeur :	Sans odeur	Pression de vapeur :	Sans objet
Seuil de perception de l'odeur :	Aucune donnée disponible	Densité de vapeur :	Sans objet
pH :	Sans objet	Densité spécifique :	> 1
Point de fusion :	220 à 250 °C	Solubilité dans l'eau :	Insoluble
Point d'ébullition initial et limites d'ébullition :	Aucune donnée disponible	Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Aucune donnée disponible
Point d'éclair :	Sans objet, solide combustible	Température d'inflammation spontanée :	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation :	Aucune donnée disponible	Température de décomposition :	330 °C
Inflammabilité :	Aucune donnée disponible	Viscosité :	Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ :

Aucune connue.

STABILITÉ CHIMIQUE:

Stable dans les conditions normales. Aucune polymérisation attendue.

POSSIBILITÉS DE RÉACTIONS DANGEREUSES:

Aucune connue.

CONDITIONS À ÉVITER:

Températures supérieures à 330 °C.

SUBSTANCES INCOMPATIBLES:

Incompatible ou peut réagir avec les oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:

Les produits d'une décomposition thermique causés par une surchauffe du polymère peuvent comprendre le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, l'acétaldéhyde et l'éthylène. Les produits de décomposition (gaz, vapeurs et fumées) peuvent causer l'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires, ainsi que d'autres effets nocifs pour la santé.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

INFORMATION SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES:

La poussière de polymère peut être inhalée et entrer en contact avec la peau et les yeux. Les produits de décomposition thermique peuvent être inhalés.

SYMPTÔMES ASSOCIÉS AUX CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET TOXICOLOGIQUES:

- Le contact de la peau avec le produit fondu cause des brûlures thermiques.
- Le contact des yeux avec la poussière de polymère peut causer une irritation mécanique s'accompagnant d'inconfort, de larmes ou un embrouillement de la vision. Le téréphtalate de polyéthylène est un irritant léger pour les yeux.
- Le contact des yeux avec le produit fondu cause des brûlures thermiques.
- Les produits de décomposition (gaz, vapeurs et fumées) peuvent causer l'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires, ainsi que d'autres effets nocifs pour la santé.

EFFETS AIGUËS, RETARDÉS ET CHRONIQUES RÉSULTANTS D'UNE EXPOSITION À COURT ET À LONG TERME:

L'expérimentation sur les animaux du téréphtalate de polyéthylène indique :

- Aucun effet cancérogène, mutagène, sur le développement ou sur la reproduction.
- Aucun effet nocif résultant des expositions à court terme par inhalation ou ingestion.

Les tests cutanés fermés avec le téréphtalate de polyéthylène sur les humains n'ont démontré aucune irritation ni sensibilisation de la peau.

MESURES NUMÉRIQUES DE TOXICITÉ:

Téréphtalate de polyéthylène : Dose létale approximative (DLA) : > 10 000 mg/kg chez le rat

INFORMATION SUR LA CANCÉROGÉNICITÉ:

Aucun des composants présents dans cette substance à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 % ne sont indiqués comme cancérogènes par le NTP, l'IARC, l'OSHA ou l'ACGIH.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Aucune donnée de toxicité disponible. Ce produit n'est pas soluble dans l'eau.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Le traitement, l'entreposage, le transport et l'élimination doivent respecter les règles fédérales, d'État, provinciales et locales.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

INFORMATION SUR L'EXPÉDITION:

- Min. des Transports – Catégorie non réglementée.
- Maritime – IMDG (Code maritime international des marchandises dangereuses) – Catégorie non réglementée.
- Air – OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) – Catégorie non réglementée.

15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX DES É.-U.:

- Statut d'inventaire de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques) : Conforme aux exigences de gestion des stocks de la TSCA pour les usages commerciaux.

Alpek Polyester USA, LLC
Fiche signalétique

- Conformément à la RCRA (Loi sur la conservation et la récupération des ressources), il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer au moment de la mise aux rebuts si un matériau contenant le produit ou dérivé du produit devrait être classé comme déchet dangereux (40 CFR 261.20–24).
- Si mis aux rebuts dans la forme achetée, ce produit ne correspond pas à la définition caractéristique de la RCRA pour l'inflammabilité, la corrosivité ou la réactivité et n'est pas un déchet identifié par la RCRA; cependant, il n'a pas été mis à l'essai par la Procédure de caractéristique de toxicité par lixiviation (TCLP).
- SARA, Titre III : Cette matière n'est pas reconnue pour contenir des substances extrêmement dangereuses.

RÈGLEMENTATIONS INTERNATIONALES:

- LIS (Liste intérieure des substances canadienne) et LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Ce produit est énuméré sur la LIS ou respecte autrement les exigences de notification des nouvelles substances de la LCPE.
- Aucun composant de ce produit n'apparaît sur la liste du Règlement sur les matières premières du Mexique.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les données de cette fiche signalétique concernent uniquement le produit désigné dans la présente et ne concernent pas son utilisation en combinaison avec toute autre matière ou dans un procédé quelconque.

Laser+® est une marque déposée de Alpek Polyester USA, LLC.

Date de révision de la fiche signalétique: 1 septembre 2023

Fin de la fiche signalétique

NE PAS UTILISER LES MATÉRIAUX PRODUITS PAR LES ENTREPRISES ALPEK POLYESTER POUR DES APPLICATIONS MÉDICALES COMPORTANT L'IMPLANTATION PERMANENTE, À COURT TERME OU TEMPORAIRE DANS LE CORPS HUMAIN OU LE CONTACT PERMANENT AVEC DES FLUIDES OU TISSUS HUMAINS INTERNES, À MOINS QU'UN TEL PRODUIT AIT ÉTÉ FOURNI DIRECTEMENT PAR ALPEK POLYESTER DANS LE CADRE D'UN CONTRAT QUI RECONNAÎT EXPLICITEMENT L'EMPLOI ENVISAGÉ.

ALPEK POLYESTER N'ÉMET AUCUNE REPRÉSENTATION, PROMESSE, GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LA PERTINENCE DE CES PRODUITS POUR L'UTILISATION DANS LE CORPS HUMAIN OU EN CONTACT AVEC LES FLUIDES OU LES TISSUS INTERNES DU CORPS HUMAIN.

LE CONTENU DE PRODUIT ALPEK POLYESTER N'EST PAS CERTIFIÉ POUR LES IMPLANTS.

Les produits Alpek Polyester ne sont pas conçus ou fabriqués pour une utilisation dans le corps humain ou un contact avec les fluides ou les tissus internes du corps humain. Alpek Polyester n'a pas effectué de tests cliniques sur ces produits à l'égard de l'implantation. Alpek Polyester ne fournira aux clients fabriquant des dispositifs implantables aucun avis concernant ses produits, comme indiqué à la Section 820.50 de la loi fédérale (CFR) 21, ni aucune autre information nécessaire pour l'utilisation dans un dispositif médical de ces produits dans un autre cadre légal ou de la FDA (Administration des aliments et drogues, É.-U.). Alpek Polyester n'a ni demandé ni reçu d'approbation de la FDA pour l'utilisation de ces produits pour l'implantation dans le corps humain ou en contact avec les fluides ou les tissus internes du corps humain.

TOUS LES DISPOSITIFS MÉDICAUX IMPLANTABLES COMPORTENT UN RISQUE DE DÉFAILLANCE ET DE CONSÉQUENCES NÉFASTES.

Il convient de se fier au jugement médical d'un médecin, d'un vendeur d'appareils médicaux et de la FDA pour déterminer les conséquences nocives et le potentiel de survie résultant de l'implantation d'un appareil composé de matières spécifiques. Ces bénéfices et risques peuvent être identifiés dans des cas médicaux publiés, impliquant des études médicales cliniques sur l'implantation d'appareils médicaux implantables. Alpek Polyester ne soutient pas l'utilisation de ses produits pour ces applications et ne peut en évaluer les avantages par rapport aux risques mentionnés dans ces articles. Alpek Polyester ne peut pas offrir de jugement médical concernant la sécurité ou l'efficacité de l'utilisation de ses produits dans de tels appareils.

NE PAS FAIRE RÉFÉRENCE AU NOM ALPEK POLYESTER OU À N'IMPORTE QUELLE MARQUE DE COMMERCE ALPEK POLYESTER EN ASSOCIATION AVEC UN DISPOSITIF MÉDICAL IMPLANTABLE.

Ne pas utiliser la marque de commerce Alpek Polyester ou la marque déposée ou l'une de ses activités en tant que nom descriptif d'un appareil médical implantable (p. ex., ne pas l'appeler la prothèse « Delcron[®] », ou « appareil Laser+[®] »).

Fin du bulletin